

RAPPORT PAR UNE ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE ACCREDITEE A DES FINS CONSULTATIVES AUPRES DU COMITE CONCERNANT SA CONTRIBUTION A LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION

**DATE LIMITE : 15 FEVRIER 2021
POUR EXAMEN EN 2021**

Le fichier peut être téléchargé à l'adresse suivante :
<https://ich.unesco.org/fr/formulaires>

Veillez fournir uniquement les informations demandées ci-dessous. Les annexes ou tout autre matériel supplémentaire ne peuvent être acceptés.

A. Identification de l'organisation

A.1. Nom de l'organisation soumettant le présent rapport

A.1.a. Nom officiel de l'organisation dans sa langue d'origine, tel qu'il apparaît sur les documents officiels.

Société française d'ethnoscénologie - (SOFETH)

A.1.b. Nom de l'organisation en anglais et/ou en français.

Société française d'ethnoscénologie - (SOFETH)

A.1.c. Numéro d'accréditation de l'organisation (indiqué lors des précédentes correspondances sous la forme « NGO-90XXX »)

NGO-90314

A.2. Adresse de l'organisation

Indiquez l'adresse complète de l'organisation, ainsi que les coordonnées complémentaires telles que le numéro de téléphone, l'adresse électronique, le site Internet, etc. L'adresse postale indiquée doit être celle où l'organisation exerce son activité, quel que soit son lieu de domiciliation juridique. Pour les organisations ayant des activités internationales, indiquer l'adresse du siège.

Organisation : Société française d'ethnoscénologie (SOFETH)

Adresse : Centre Français du Patrimoine Culturel Immatériel (CFPCI)
Prieuré des Bénédictins, 2 rue des Bénédictins 35500, Vitré (France)

Numéro de
téléphone : 06 50 34 79 34

Adresse
électronique : sofeth@gmail.com

Site Internet : www.sofeth.com

Autres informations
pertinentes :

A.3. Personne à contacter pour la correspondance

Donnez le nom complet, l'adresse et tout autre renseignement pour contacter la personne responsable à qui toute correspondance relative au présent rapport doit être adressée.

Titre (M./Mme, etc.) : M.

Nom de famille : Philippe-Meden

Prénom : Pierre

Institution/fonction : Président de la SOFETH. Maître de conférences à l'Université Paul-Valéry
Montpellier 3

Adresse : 42 rue Poliveau 75005 Paris

Numéro de
téléphone : 06 50 34 79 34

Adresse électronique : Pierre.philippe-meden@univ-montp3.fr

Autres informations
pertinentes :

B. Contribution de l'organisation à la mise en œuvre de la Convention au niveau national (Chapitre III de la Convention)¹

Faites la distinction entre les activités terminées et celles en cours. Si vous n'avez pas participé, indiquez-le. Décrivez également tout obstacle ou difficulté rencontrée par votre organisation lors de telles activités.

- B.1.** *Décrivez la participation de votre organisation à l'effort de l'État pour développer et mettre en œuvre des mesures pour renforcer les capacités institutionnelles pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (PCI) (Article 13 et Directives opérationnelles (DO)154) en élaborant, par exemple, des lois ou des politiques liées au PCI, en mettant en place des comités nationaux sur le PCI ou en s'impliquant dans toute autre procédure impulsée par le gouvernement.*

Ne pas dépasser 250 mots

Nous collaborons avec le ministère s'il le souhaite mais nous n'avons pas participé à l'élaboration des lois ou des politiques liées au PCI

- B.2.** *Décrivez la coopération de votre organisation avec les organismes gouvernementaux compétents pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (Article 13), y compris les institutions existantes de formation et de documentation sur le PCI (DO 154).*

Ne pas dépasser 250 mots

Nous n'avons pas été sollicité par les organismes gouvernementaux compétents, et nous restons à leur disposition

- B.3.** *Décrivez l'implication ou la contribution de votre organisation dans l'élaboration des rapports périodiques des États (DO 152).*

Ne pas dépasser 250 mots

Nous n'avons pas contribué aux rapports périodiques des États

- B.4.** *Décrivez la participation de votre organisation à la préparation des candidatures à la Liste de sauvegarde urgente ou la Liste représentative, des demandes d'assistance internationale, ou des propositions de bonnes pratiques de sauvegarde.*

Ne pas dépasser 250 mots

Plusieurs membres de la SOFETH ont été sollicités pour aider/préparer des candidatures à la Liste de sauvegarde urgente ou la Liste représentative

¹ Dans le cas où votre organisation opère dans plusieurs États, veuillez clairement indiquer quel(s) est(sont) l'(les) État(s) concernés par vos réponses lors du remplissage des parties B, C et E.

B.5. Décrivez la participation de votre organisation à l'identification, la définition (Article 11.b) et l'inventaire du PCI (Article 12, DO 80 et DO 153). Expliquez plus particulièrement comment votre organisation coopère avec les communautés, groupes et, le cas échéant, individus.

Ne pas dépasser 250 mots

Nous avons apporté notre contribution à plusieurs expertises (Touloulou en Guyane, Carnaval de Pornic) et des demandes d'aides. Plusieurs de nos membres ont effectué des enquêtes de terrains, dépouillement des archives et entretiens avec les acteurs locaux

B.6. Décrivez la participation de votre organisation à d'autres mesures de sauvegarde, y compris celles mentionnées dans l'Article 13 et la DO 153 qui visent à :

- a. mettre en valeur la fonction du PCI ;
- b. encourager des études scientifiques, techniques et artistiques pour une sauvegarde efficace ;
- c. faciliter, dans la mesure du possible, l'accès aux informations relatives au PCI, tout en respectant les pratiques coutumières qui régissent l'accès à des aspects spécifiques de ce patrimoine.

Expliquez plus particulièrement comment votre organisation coopère avec les communautés, groupes et, le cas échéant, individus, lorsqu'elle participe à de telles mesures.

Ne pas dépasser 250 mots

La SOFETH est une société savante dont les objectifs sont de promouvoir la recherche en ethnosociologie dont les objets relèvent pour la plupart du PCI. À cet égard, de nombreux colloques, Journées d'Étude ou séminaires de recherches sont organisés autour

B.7. Décrivez l'implication de votre organisation dans les mesures visant à assurer une meilleure reconnaissance du PCI, son respect et sa mise en valeur, en particulier celles définies dans les Articles 14 et les DO 105 à 109 et la DO 155 :

- a. des programmes éducatifs, et de sensibilisation et de diffusion d'informations à l'adresse du grand public, en particulier des jeunes ;
- b. des programmes éducatifs et de formation au sein des communautés et groupes concernés ;
- c. des activités de renforcement des capacités en matière de sauvegarde du PCI ;
- d. des moyens non formels de transmission des savoirs ;
- e. une éducation à la protection des espaces naturels et des lieux de mémoire, dont l'existence est nécessaire à l'expression du PCI.

Expliquez plus particulièrement comment votre organisation coopère avec les communautés, groupes et, le cas échéant, individus, lorsqu'elle participe à de telles mesures.

Ne pas dépasser 250 mots

Parmi nos actions, nous pouvons citer par exemple un séminaire mis en place à l'université autour du PCI dont la première journée d'études a eu lieu « Dynamiser la mémoire patrimoniale — Patrimoine culturel immatériel (PCI), mémoires et traditions des Hauts-de-France première journée a permis d'ouvrir une fenêtre sur la valorisation du PCI. Cette rencontre a donné lieu à la création d'un séminaire transdisciplinaire : « Patrimoines : mises en récit, tourisme, appropriation ». Ce séminaire a débuté avec une première journée d'études en février 2021 : « Arts de la scène et mémoire régionale des Hauts-de-France : mises en récit et mises en scène d'un patrimoine vivant » abordant la façon dont la chanson et les arts de la scène s'emparent de certains patrimoines et se conjuguent avec le développement des territoires.

C. Coopération bilatérale, sous-régionale, régionale, et internationale

Présentez les activités menées par votre organisation aux niveaux bilatéral, sous-régional, régional, et international pour la mise en œuvre de la Convention, y compris les initiatives telles que l'échange d'informations et d'expériences, et toute autre initiative conjointe, comme défini dans l'Article 19 et la DO 156. Vous pouvez, par exemple, traiter des points suivants :

- a. le partage d'information et de documentation concernant le PCI partagé (DO 87) ;
- b. la participation à des activités relevant de la coopération régionale, y compris par exemple celles des centres de catégorie 2 créés sous les auspices de l'UNESCO (DO 88) ;
- c. le développement de réseaux d'ONG, de communautés, d'experts, de centres d'expertise et d'instituts de recherche aux niveaux sous-régional et régional pour élaborer des approches partagées et interdisciplinaires concernant le PCI partagé (DO 86).

Ne pas dépasser 250 mots

Nos activités de recherche permettent la coopération entre différents acteurs locaux et communautés d'experts, que ce soit à un niveau local ou national. A titre d'exemple, nous avons été sollicités par la Mairie de Pornic pour une aide à l'inscription de son Carnaval sur les listes de sauvegarde. Un de nos membres, résidant en Bretagne a été mandaté pour servir de liens et se mettre en relation avec le Ministère pour mener à bien cette mission.

D. Participation au travail du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

- D.1 Votre organisation a-t-elle participé à des réunions du Comité ou de l'Assemblée générale ? Le cas échéant, précisez les réunions auxquelles vous avez assisté et décrivez la nature exacte de votre contribution aux travaux du Comité.

Ne pas dépasser 250 mots

Non

- D.2 Votre organisation a-t-elle été membre de l'Organe d'évaluation (DO 26 à 31), ou membre de l'Organe consultatif (entre 2012 et 2014) ? Le cas échéant, précisez la période.

Ne pas dépasser 100 mots

Non

D.3 *De quelle(s) manière(s) votre organisation a-t-elle fourni des services consultatifs au Comité (DO 96) ou de quelle(s) manière(s) pensez-vous qu'elle pourrait fournir de tels services à l'avenir ?*

Ne pas dépasser 500 mots

La SOFETH étant une société savante, la majorité de ses membres sont des enseignants-chercheurs et à ce titre peuvent fournir des expertises ou des services consultatifs.

E. Capacités de votre organisation à évaluer des candidatures, propositions et demandes (comme décrit dans la DO 27 et la DO 96) :

E.1. *Les candidatures, propositions et demandes ne sont disponibles pour évaluation qu'en français et en anglais. Les membres de votre organisation ont-ils une très bonne maîtrise de l'anglais ou du français ? Le cas échéant, veuillez indiquer de quelle(s) langue(s) il s'agit et le nombre des membres/ou du personnel de l'organisation apte à le faire ?*

Ne pas dépasser 250 mots

Les membres de notre société savante sont des enseignants-chercheurs reconnus dans la communauté scientifique, nationales et internationale, pour des questions liées au PCI (conférence, publication, enseignement universitaire, etc.).

E.2. *Votre organisation a-t-elle déjà travaillé dans plusieurs domaines du PCI ? Décrivez vos expériences.*

Ne pas dépasser 250 mots

Oui, nos membres sont des experts de traditions orales, arts du spectacle vivant, pratiques sociales, rituels et événements festifs et connaissances et savoir-faire nécessaires à l'artisanat traditionnel.

E.3. *Décrivez l'expérience de votre organisation dans l'évaluation et l'analyse de documents tels que les propositions ou les demandes.*

Ne pas dépasser 250 mots

Nous avons apporté notre contribution à plusieurs expertises et des demandes d'aides. Plusieurs de nos membres ont effectué des enquêtes de terrains, dépouillement des archives et entretiens avec les acteurs locaux et communautés concernés.

E.4. *Votre organisation a-t-elle l'habitude d'élaborer des textes synthétiques en anglais ou en français ? Décrivez votre expérience et indiquez de quelle(s) langue(s) il s'agit et le nombre des membres/ou du personnel de l'organisation apte à le faire.*

Ne pas dépasser 250 mots

En tant que société savante constitué majoritairement de chercheurs nous avons l'habitude de publier en français et anglais.

E.5. *Votre organisation a-t-elle l'habitude de travailler au niveau international ou a-t-elle la capacité d'appliquer une expérience locale à un contexte international ? Décrivez une telle expérience.*

Ne pas dépasser 250 mots

La SOFETH a un rayonnement international. Nous collaborons fréquemment avec nos partenaires du Brésil, du Maroc, de Tunisie, de Corée, de Chine et de Taïwan.

F. Coopération avec l'UNESCO

Décrivez les activités menées par votre organisation en coopération avec l'UNESCO (en coopération directe avec l'UNESCO ainsi que les activités menées sous les auspices de l'UNESCO, ou celles pour lesquelles vous avez reçu l'autorisation d'utiliser l'emblème de l'UNESCO ou de la Convention de 2003, ou le soutien financier, comme par exemple des fonds issus du Programme de participation).

Ne pas dépasser 250 mots

Non concerné

G. Adhésion au Forum des ONG du PCI

Indiquez ci-dessous si votre organisation souhaite (continuer à) faire partie du Forum des ONG du PCI. Veuillez noter que l'adhésion est subordonnée à la décision du Comité de maintenir l'accréditation de votre organisation.

Pour plus d'informations sur le Forum des ONG du PCI et ses activités, veuillez consulter la page suivante : <https://ich.unesco.org/fr/forums-des-ong-00422>.

☒ oui

☐ non

H. Signature

Le rapport doit inclure le nom et la signature de la personne habilitée à signer pour le compte de l'organisation.

Nom : PHILIPPE-MEDEN

Titre : Président

Date : 15 février 2021

Signature : PPM